

SAINT ANDRE DE VALBORGNE

La Gazette

2023



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers St Andréens, Chères St Andréennes, Chers visiteurs,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant, sans perdre sa boussole, pour mener à bien les projets nécessaires.

Merci une fois encore aux bénévoles engagés qui organisent et participent aux diverses animations communales. J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Je remercie mon équipe municipale ainsi que le personnel communal pour leur implication au sein de la commune.

N'hésitez pas à solliciter vos élus en mairie autant que de besoin.

Bonne lecture

Le Maire
R.BOURELLY

LES REALISATIONS 2023

Réfection de plusieurs
murs par l'entreprise
Amalric suite aux
inondations de 2020.

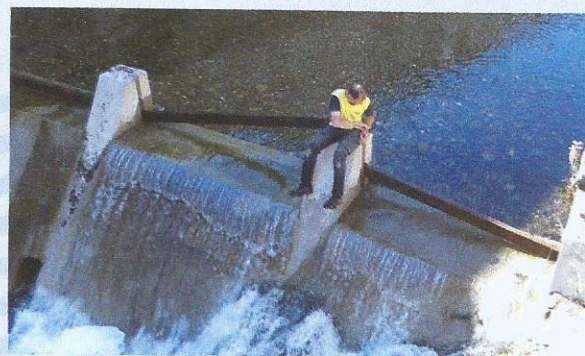


Réfection du chemin
d'Auzillargues par
l'entreprise Stéphane
Masmejean





Réparation du barrage



Enrochement de Pomaret

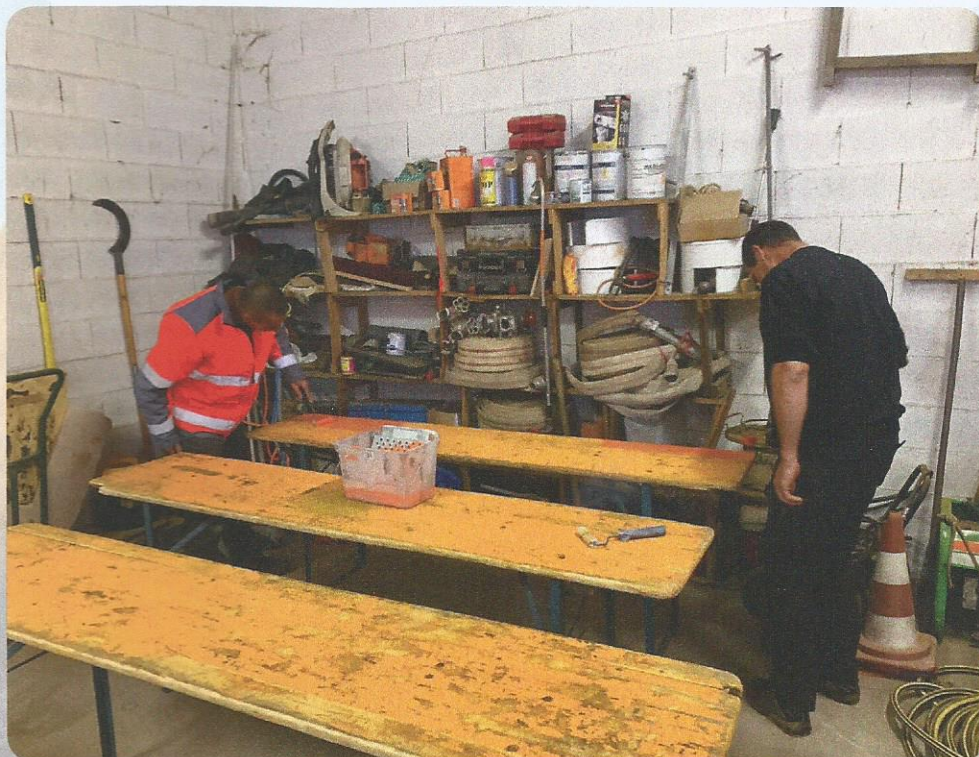


TRAVAUX EN COURS OU A VENIR

Mise en place de la numérotation de la voirie.

LES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Entretien des tables de la commune





La vie associative

ASSOCIATION LOU MESCLADIS

Laissez libre cours à vos talents en rejoignant notre équipe le jeudi après midi (15h00/17h30 au local de l'association) dans une ambiance conviviale et créative !

Nous organisons, chaque année, une cueillette de plantes sauvages suivie d'une dégustation, en compagnie de Sophie Lemonnier – ethno-botaniste lozérienne.

Sous la houlette de Jean Marie Ferring - vannier professionnel nous réalisons de la vannerie d'osier comme par exemple des paniers, des plateaux, ou des nichoirs ou mangeoires pour les oiseaux.



La création de bijoux en macramé devrait enrichir notre programme cette année; nous avons aussi l'intention de fabriquer nos produits ménagers écologiques : lessive à la cendre ou au lierre – produit multi usages pour la maison.

Un atelier « crochet » est prévu également prochainement.

Nous continuons le rentissage de chaises en tissu – activité qui nous a enthousiasmées cette année et bien sûr toutes les activités habituelles.



VITA VALLÉE

Dans notre vallée borgne existe une association qui vous fait découvrir les paysages cévenols par des randonnées pédestres. Elles se passent tous les vendredis, en général toute la journée pour une distance avoisinant les 12 km et un mardi sur deux, pour des balades de 6 km, le matin.

Vous êtes prévenus par email la semaine précédent ces randos. Elles permettent aux habitants de la Vallée et de plus loin, de beaux moments de rencontres

et de partages.

En plus de ces randonnées, nous avons des professeurs de disciplines diverses :

- Tai Chi, qui se donne à Saint André de Valborgne, le lundi de 14h à 15h,

- Yoga, à Saumane, le mardi de 18h à 19h/19h15

- Yoga, à Saint André de Valborgne, le jeudi de 9h15 à 10h15/10h30

- Pilâtes, en alternance Saumane/Saint André de Valborgne, le mercredi de 9h15 à 10h15

- Gym'Santé, en alternance Saumane/St André de Valborgne, le mercredi de 10h30 à 11h30

- Danses Indiennes, à Saint André de Valborgne, le lundi de 15h15 à 16h45,

Pour vous inscrire dans notre association, vous devez vous acquitter d'une cotisation annuelle de 25€ (assurance) ; Sinon les

abonnements sportifs (les randos sont libres) sont payables annuellement (en plusieurs fois si vous le désirez), trimestriellement ou au cours pour les personnes non résidentes ou qui ont des difficultés à suivre

toutes les semaines ces cours.

Vous pouvez découvrir ces sports librement 2 fois.

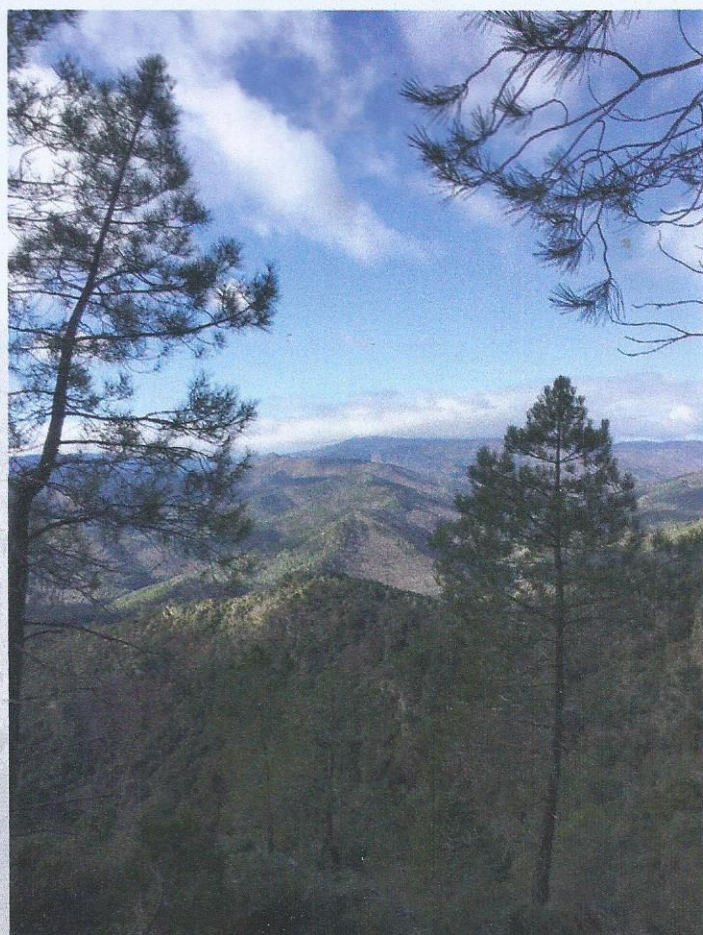
Espérant vous accueillir au sein de notre association, nous res-

tons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Contacts :

J. Meynadier 06.10.01.85.55 et

D. Bouvy 06.84.18.89.89



LES CÉVENOLS EN FOLIE

2023 : L'ANNÉE DE TOUS LES EXPLOITS

Cette année l'équipe des Cévenols en Folie s'est surpassée en présentant un nouveau type de festivités. C'est rempli d'ambition que le comité avait décidé en cette année 2023 de concocter plusieurs événements promettant aux habitants, aux locaux, et aux vacanciers une ambiance de folie !



C'est ainsi que l'année 2023 a débuté sur le traditionnel tournoi de foot, repris pour la 3e fois par l'association. Le comité a eu l'immense plaisir d'accueillir 10 équipes qui se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur tout au long de la journée du 24 juin. Les bénévoles ont eu le plaisir de voir riverains et joueurs extérieurs se dépasser pour la victoire.

D'ailleurs notre grande et toute fraîche équipe composée lors du

tournoi de foot de 16 membres, s'est-elle aussi prêtée au jeu et a constitué 2 équipes.

Pour ce tournoi le comité a eu le loisir de tester un de ses nouveaux investissements : la machine à paninis qui a d'ailleurs été bien utile, les paninis ayant fait fureur.



Un peu avant le tournoi de foot, les membres du comité ont mis en place, sur leurs réseaux sociaux, un jeu d'indices permettant de deviner qui serait le DJ animant la soirée du samedi 28 juillet. Le nom du DJ et le gagnant de ce jeu ont été dé-

voilés lors du tournoi. À midi les personnes présentes au stade et les abonnés ont ainsi découvert que le DJ serait DJ Totoff (connu notamment pour animer le fameux « apéro des barjots » au Victor Hugo à Nîmes pour la feria). Après la remise des coupes et autres récompenses à destination des équipes de Montpellier, St André de Valborgne et Florac, la journée s'est terminée sur une douce note avec nos habitués.



Après cet épisode du 24 juin fructueux tant d'un point de vue humain que financier, les

membres du comité se sont retroussé les manches et se sont habillés en conséquence pour démarrer la traditionnelle tournée des fougasses ! C'est accompagné de leurs microphones, trompettes, klaxons et indémodables fougasses qu'ils ont constitué différentes équipes pour sillonner le village et les hameaux lors de la journée du 15 juillet.

Une journée qui a fait chaud au cœur, permettant de nourrir le lien entre les membres de l'association et les Saint-Andréen.n.s.



C'est ainsi que nous nous retrouvons le 27 juillet pour le début des festivités, et pas des moindres !

Le vendredi soir s'est déroulé dans la tradition : pena, retraite aux flambeaux, orchestre PUZZLE.



Nous voilà déjà au samedi 28 juillet, après une journée à profiter au Café du Nord, le comité a repris du travail pour préparer le décor rose spécial « IBIZARGUES ».



Une soirée qui s'est déroulée dans les meilleures conditions, une ambiance exceptionnelle et des consommateurs ravis de ce coup de pep's apporté par DJ Totoff, son équipe (danseuses, beatboxer) et un de ses collaborateur : DJ Tchino.



Les festivités se sont terminées sur le coutumier « apéro mousse » organisé par le Café du Nord, combiné à l'amusante course de Karts conduite par le comité. Les membres des Cévénols en Folie ont tenté de repro-

duire un Mario Kart grandeur nature avec la mise en place d'une chicane. Les concourants se sont défiés, et cela sous les bombes à eau et les seaux d'eau. Une course bien rafraîchissante !



La journée s'est terminée sur une touche musicale avec une soirée karaoké/dansante animée par Modern'Animation.

Après un repos de quelques mois pour l'équipe, une réunion ayant pour objectif le remaniement du comité a eu lieu le 10 Novembre 2023. Ainsi le bureau se constitue désormais de deux co-présidents : Morgane ROBERT et David ROBERT, un trésorier : Grégory ROURE, une secrétaire : Amélie CALDAS et un vice-secrétaire : Anthony SALTET.

Un membre actif lors de la fête votive a officiellement rejoint le comité : Ernestine, ainsi qu'une autre Mathilda. Le comité compte donc actuellement 5 personnes au bureau et une dizaine de membres actifs : Floriane, Mélanie, Meryl, Pascal,

Noémie, Matteo, Vincent, Enzo, Lindsey, Romane, Gaëtan, Carla, Ernestine et Mathilda.

C'est avec cette nouvelle équipe réunie que les festivités ont repris par l'organisation de la fête de la châtaigne, pour la seconde année consécutive. Au menu : tarte à l'oignon doux des Cévennes, gardianne de taureau, moelleux à la châtaigne, brasucade, et soirée dansante.

Nouveauté cette année, le comité a organisé un concours de belote durant lequel 14 équipes

se sont affrontées afin de gagner les 3 lots : Vases d'Anduze offert par Elec'Cevennes, Lots gourmands du Domaine Lou Camps et bouteilles de vins/champagnes.

Cette troupe est motivée à faire vivre son village, de nouvelles perspectives semblent animer ce groupe de jeunes toujours prêt à concevoir de nouveaux événements dans le but de rendre heureux petits et grands. Mais cette motivation ne suffirait pas sans le support

de la municipalité, des artisans, commerçants, habitants. En effet, tout cela ne serait pas une réussite sans vous tous, et c'est avec enthousiasme que le comité s'engage à s'investir encore et encore, pour perpétuer cet esprit de convivialité, partage, échanges, nouveauté mais aussi tradition.

Merci à la municipalité

LA DIANE CÉVENOLE

La finale régionale du concours de meutes sur sangliers s'est déroulée les 17, 18 et 19 mars et a connu un vif succès, pour 2024 celui-ci aura lieu en amical les 1, 2 et 3 mars.

Le loto a eu lieu le dimanche 9 avril à la salle polyvalente, pour 2024 il aura lieu le 3 février après-midi.

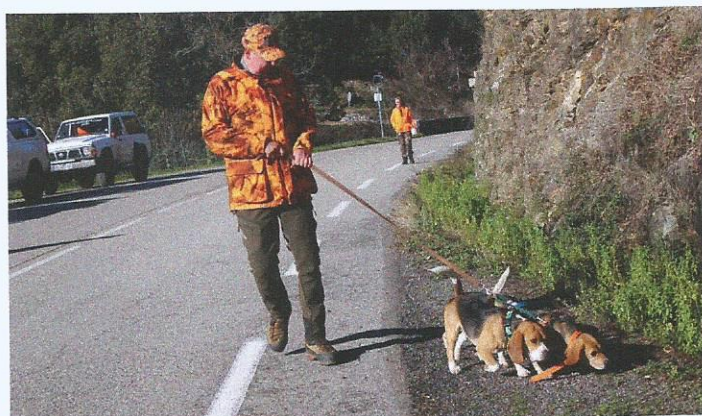
La Diane Cévenole remercie la municipalité et toutes les personnes qui se sont impliquées dans ces différentes manifestations.

Un grand merci aussi au directeur du centre de vacances La Source qui a mis à notre disposition leur local lors du concours de meute sur sangliers.

Bonne fêtes à tous et meilleurs vœux.



Le Président
Sébastien Robert



ASSOCIATION LOU BARULAÏRE

L'association Lou Barunlaire a commencé l'année 2023 par la traditionnelle montée du Mont Aigoual qui a lieu le dernier dimanche de Février. La température était clémente.

Le 16 Avril nous avons organisé notre printanière qui a permis la rencontre de nos vieilles motos. Cette journée a été appréciée de tous pour son parcours et pour le repas préparé par nos soins.

Comme chaque année les 13,14 et 15 Août ont rencontré un vif succès. Les 3 jours se sont terminés par l'élection de miss Cévennes.

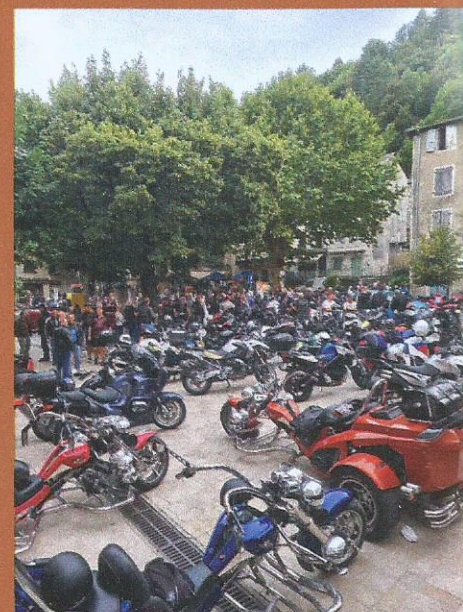
Tout au long de l'année nous participons à différents rassemblements de motos anciennes dans le pays. Et cette année, un membre de l'association Philippe Linares (2 fois champion de France dans sa jeunesse) a participé à un rassemblement en Espagne (Valence). Circuit où il a pu retrouver des champions de diverses catégories.

Nous avons terminé l'année le 11 Novembre avec notre traditionnelle montée du Mont Ventoux.

Place à l'année 2024 et ses différents rassemblements qui nous attendent et vous at-

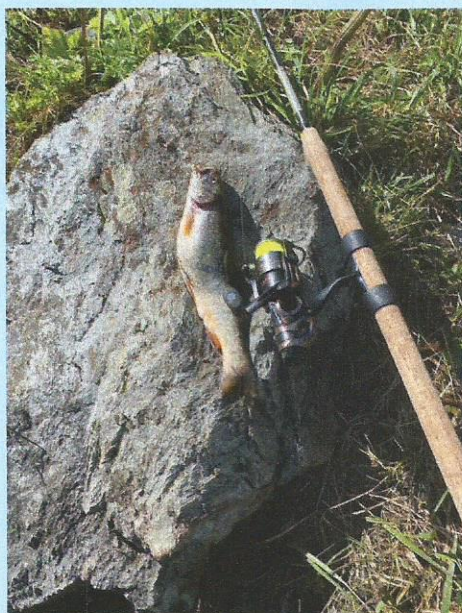
tendent.

Merci et meilleurs vœux à tous



LA TRUITE SALAMANDRE

La Truite Salamandre vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2024.



Les saisons se suivent et se ressemblent, le niveau d'eau étant très bas en été ne favorise donc pas la pêche dans nos rivières.

Nous avons pu tout de même organiser une étape de concours départemental de pêche à la mouche, celui-ci étant reconduit pour cette nouvelle année et aura lieu le samedi 4 mai 2024.

Nous allons recevoir des boîtes VIBERT afin de repeupler les différents ruisseaux, en début de saison des lâchers seront organisés afin de repeupler le Gardon de truites Fario maillées.

La partie du gardon du pont de

Loulette jusqu'à la limite de la Lozère est ouverte pour 2024, les ruisseaux resteront quant à eux fermés jusqu'à nouvel ordre. La Borgne sera ouverte des Plantiers (sous le site de baignade) à sa confluence avec le Gardon.

Une assemblée générale aura lieu avant l'ouverture du mois de mars, nous accueillons toutes personnes qui souhaitent participer à la vie de notre association.

Le Président
Jean-Pierre SAHUN

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale vous accueille les mardis et les vendredis de 14h30 à 16h30, et de avril à décembre les 1er et 4me samedis du mois de 10h à 12h dans le bâtiment de la Mairie au premier étage, côté gauche.

Elle est ouverte à tout le monde, l'inscription et le prêt sont gratuits.

La Direction du Livre du département du Gard nous prête des livres et documents plusieurs fois l'année. Notre fonds de prêt est aussi augmenté par l'achat annuel de livres.

Les enfants de l'école de St André viennent tous les quinze jours nous rendre visite avec leur instituteur. A cette occasion, ils choisissent un livre pour la quinzaine et nous leur contons une histoire à travers le théâtre japonais « kamishibai » et/ou nous leur lisons une histoire.

Nous avons fait plusieurs fois un partage autour

des livres au cours duquel lecteurs et bibliothécaires ont échangé leurs impressions sur leurs lectures et à cette occasion de nouveaux livres ont été présentés. Nous réitérerons ces échanges au cours de l'année qui vient en espérant vous voir nombreux. Nous avons organisé des ateliers créatifs pour Noël (origamis, découpage et pliage de papiers...). Nous avons aussi reçu une auteure belge, Marie-Bernadette Mars, qui nous a présenté ses œuvres.

Notre bibliothèque fait partie d'un réseau de onze bibliothèques, ce qui permet aux lecteurs d'avoir accès aux livres de ces différentes bibliothèques par réservation.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien et son aide, l'Office du Tourisme, le Département du Gard pour l'aide logistique ainsi que nos nombreux donateurs.

L'Equipe de la Bibliothèque

LA PAROISSE PROTESTANTE

Comment le beau temple de Saint-André a-t-il été utilisé en 2023 ? Dans le domaine culturel : concert de la chorale «Vallée de choeur» (dim.12 mars) ; exposition de peinture et objets divers, Jean-Pierre Boyer d'Anduze (août) ; exposition de peinture, Jocelyne Tual-Beaugrand de Montagnac (septembre). Pour l'usage culturel : à ce jour, aucune demande de célébration funèbre (mais notre communauté s'est mobilisée à deux reprises, dans d'autres lieux de la commune) ; pendant la bonne saison, un culte mensuel, qui n'a attiré du monde que lors d'un événement particulier, comme un baptême (14 mai) ou un camp de jeunes à La Source (20 août). Il n'y a pas eu, cette année encore, de kermesse. Une activité limitée, donc ; cependant...

Cependant, à partir de novembre jusqu'à avril, un «culte de maison» mensuel se tient «chez Marcelle», au Faubourg, un mardi à 15 heures. Par ailleurs, rappelons qu'en incluant Les Plantiers (bientôt rattaché), notre association culturelle

dessert cinq villages en alternance, avec sept temples affectés ! «Le Petit Messager», désormais trimestriel, indique tout cela. Notre pasteur Pierre-Alain Jacot, qui résidait au presbytère de Sainte-Croix-V.F., a quitté la région au 1er juillet pour Sainte-Foy-la Grande ; il ne sera pas remplacé tout de suite... Pour la desserte mutualisée de notre «Ensemble des Vallées cévenoles», reste le couple pastoral Cousinié (presbytère de Saint-Jean) ; Caroline est plus particulièrement la pasteure-référente pour la Vallée Borgne : à ce titre, on peut la contacter au 07 84 15 53 74.

Jacques Vigier,
président du Conseil presbytéral et responsable pour Saint-André.
06 45 00 81 98.

L'EPTB GARDONS

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC EN CHARGE DES GARDONS

L'ENTRETIEN DU COURS D'EAU : LES CONSEILS DE PIERRE NÈGRE, TECHNICIEN DE RIVIÈRE À L'EPTB GARDONS.

Selon le Code de l'environnement, le propriétaire d'une parcelle située en bord de rivière est réglementairement tenu d'entretenir régulièrement le cours d'eau. Pierre nous en dit plus !

Et oui, le propriétaire riverain est aussi propriétaire des berges du cours d'eau et porte donc la responsabilité de leur entretien ! Si besoin, il peut demander l'appui du syndicat de rivière compétent localement (comme ici l'EPTB Gardons), qui pourra le conseiller et intervenir, en fonction du caractère d'intérêt général, de son plan de charge et du degré d'urgence.

Concrètement, que dois-je faire si je suis propriétaire riverain ?

En fait, il s'agit avant tout d'enlever tout ce qui pourrait gêner l'écoulement lors d'une montée des eaux ! On retire les arbres qui poussent dans le lit mineur ou qui menacent de tomber dans le cours d'eau : ceux qui penchent trop, les arbres trop âgés ou ceux qui sont déjà morts.

La présence d'arbres morts dans la ripisylve est tout à fait normale. C'est un milieu en constante évolution. Ils offrent des abris à de nombreuses espèces (chauves-souris, oiseaux, loutres...) et c'est aussi une source de nourriture (insectes qui mangent le bois par exemple). Il ne faut intervenir que si l'arbre menace de gêner l'écoulement à court ou moyen terme. On le coupe alors proprement, à la tronçonneuse, en évitant le traitement mécanique à l'épaveuse qui déchiquette les arbres et propage les maladies.

Il faut également retirer les embâcles (accumulation naturelle de matériaux solides, tels que le bois mort, apportés par les eaux), notamment à l'amont des ponts. Dans les petits cours d'eau et si c'est vraiment nécessaire, on débroussaille aussi la végétation herbacée ou arbustive et les ronces qui se développent dans le lit du ruisseau.

Quand et à quelle fréquence dois-je intervenir ?

On intervient préférentiellement du 15 septembre au 1^{er} mars, période pendant laquelle le milieu est moins vulnérable. On évite ainsi la période de reproduction des oiseaux. Les arbres coupés cicatrisent

également beaucoup mieux à cette période (hors montée de sève). La fréquence d'intervention dépend de la végétation. Si elle est stable et en bonne santé, il peut se passer plusieurs années entre deux entretiens. Si la végétation est jeune, pas encore bien installée, il faut intervenir tous les ans, voire tous les 2 ans.

Pourquoi est-ce une « fausse bonne idée » de tout couper ?

En coupant toute la végétation des bords de cours d'eau, on se prive des services essentiels qu'offre naturellement la ripisylve : tels que la stabilisation des berges (il y a moins d'érosion) ou l'ombrage (il y a moins de végétation dans le cours d'eau du fait de la luminosité réduite et donc moins de travail d'entretien, et la qualité des eaux est meilleure). Il faut aussi garder en tête qu'une zone coupée à blanc se verra rapidement envahie par des espèces végétales pionnières ou invasives, qui vont demander un entretien beaucoup plus régulier !

QUELQUES BONS GESTES À RETENIR !

Quand vous abattez un arbre : coupez-le au ras du sol, conservez la souche et les racines (stabilisation de berge)

Gardez préférentiellement les essences les plus adaptées (peuplier, saule, aulne, frêne)

Préservez les arbres les plus jeunes

Conservez certains arbres morts en retrait de la berge, qui ne risquent pas de tomber dans l'eau (abris pour la biodiversité)

Réalisez des coupes sélectives pour favoriser le développement d'une végétation diversifiée (essences et classes d'âge variées)

Etablissement Public Territorial de Bassin Gardons
6 avenue Général Leclerc - 30000 NIMES

Tél. : 04 66 21 73 77 - contact@les-gardons.fr
www.les-gardons.fr



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2024, la commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de dispo-

ser des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces,

de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter le secrétariat le lundi et le mardi après-midi.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Recensement de la population 2024



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

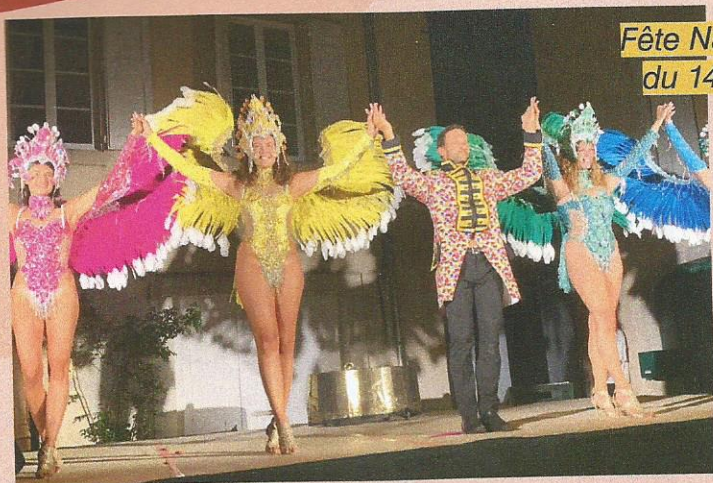
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

FÊTES ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ



Fête Nationale
du 14 juillet

Repas Républicain



Fête de la Tripe du dimanche 16 juillet



Festival de la Chanson du samedi 5 août



Élection Miss Cévennes du mardi 15 août



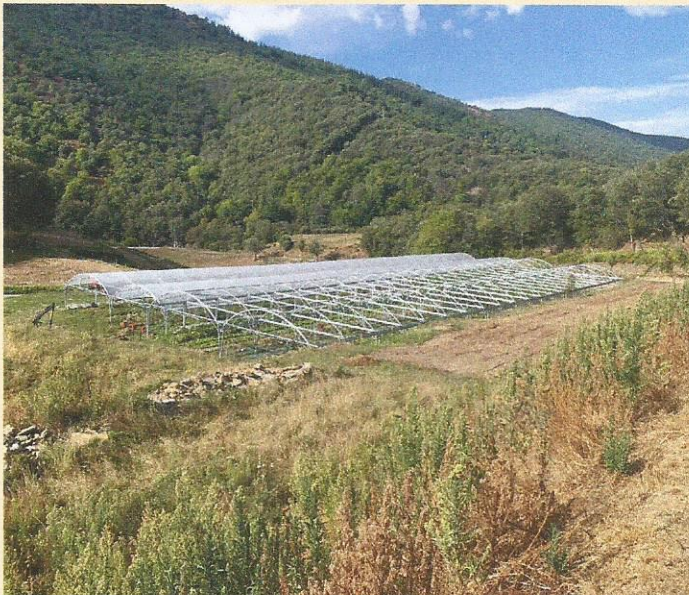
Fête du Coq du dimanche 6 août



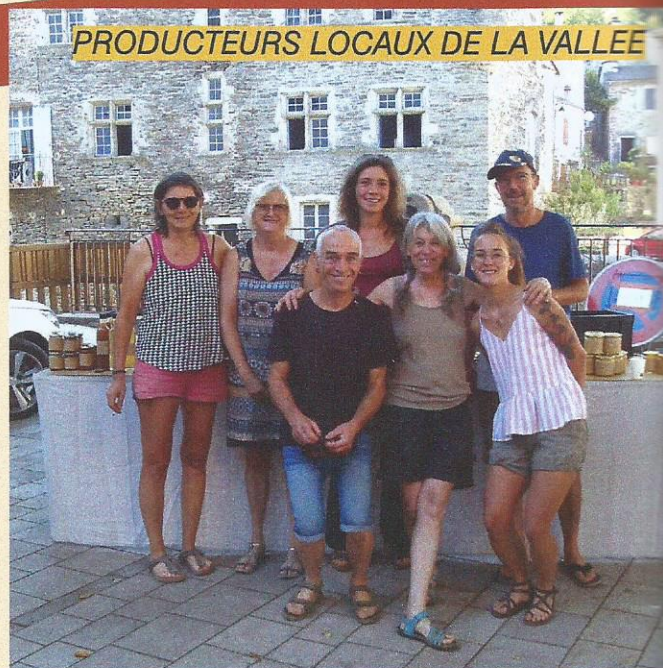
Fête de l'Oignon doux et du Pélardon du dimanche 3 septembre



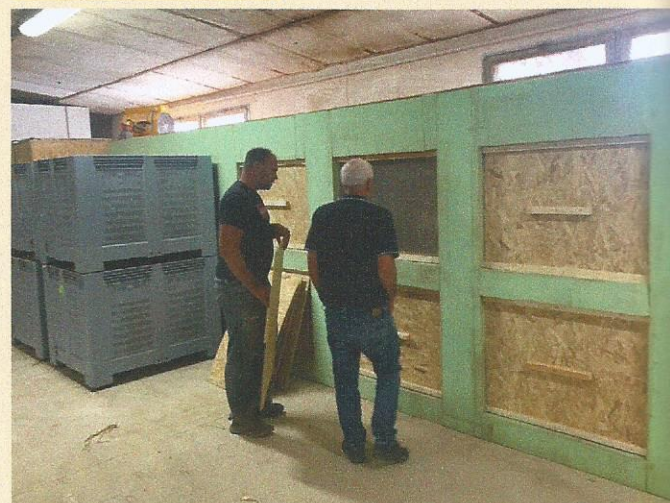
Serres agricoles et bassin de rétention d'eau de
M. NICOLET Olivier



PRODUCTEURS LOCAUX DE LA VALLEE



Production d'oignons doux des Cévennes de M.
BOURDON Samuel



2023 a vu le départ à la retraite de
Monsieur Pierre BOURDON



Festi'Borgne



RENTÉE SCOLAIRE 2023



Aligot préparé lors du concours de meutes



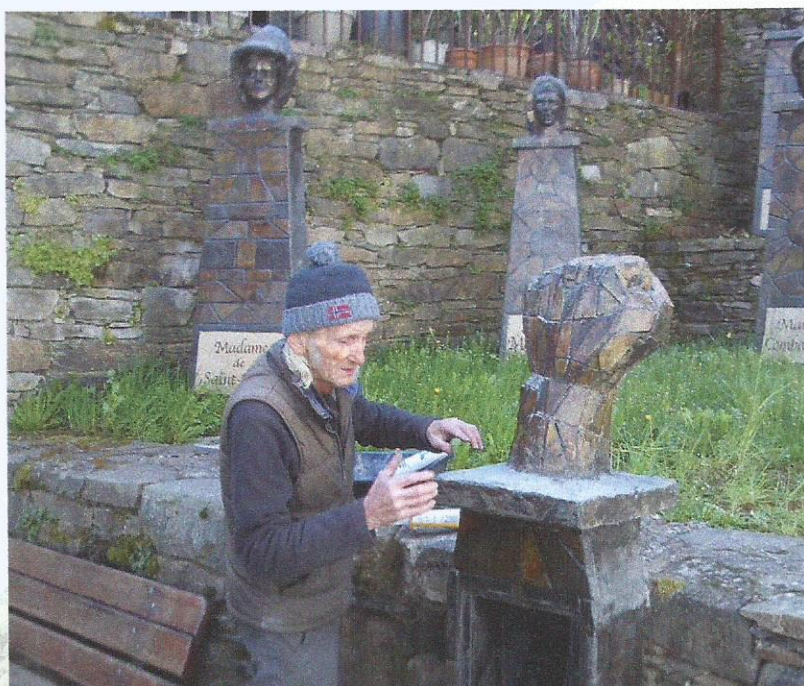
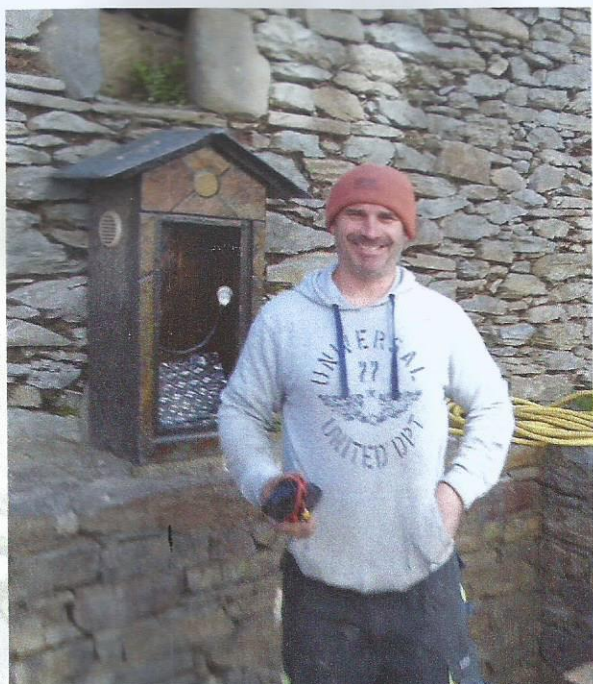
Entrée du village : Boutonnet



Pêche électrique



Réparation de la bande sonore espace Bernadette Lafont par Erwan et Jean-Pierre



Espace Bernadette Lafont



MEDECINS

permanence au groupe scolaire

Mardi après-midi :

Docteur BRUN BANDERRA

Jeudi après-midi :

Docteur DESMOULIN

**Prendre rendez-vous
au cabinet médical**

St Jean du Gard : 04 66 85 17 52

La Mairie

HORAIRES

Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à
16h30

Jeudi et vendredi de 8h à 12h

Tél. : 04 66 60 30 08

Mail : mairie.valborgne@orange.fr

AIDE À DOMICILE PRESENCE 30

Anduze :

04 66 55 84 20

LA DECHETTERIE

Horaires :

Lundi : fermée

Toute l'année : 14/17h

PASS

Tél. 04 66 55 82 47

Mail :

pass.valborgne@cac-ts.fr

Horaires et jours
d'ouverture :

Mardi-mercredi-jeudi de
13h30 à 16h30

Etat civil

MARIAGES



Alain FOURNIER et Joëlle AUBARET



Sébastien DUBOZ et Émilie FAYOLLET

NAISSANCE

Lyvio ROURE

DECES

M. Aimé MALZAC
M. Jean-Luc BOURELLY
Mme Audrey LAGET
Mme Murvielle ASTRUC
Mme Mirelle GUITTARD
M. Michel PERIER (famille
Perier le Fesquet)
M. Fabrice VICINI
Mme Camille BOURELLY
M. Serge MARTIN
M. Henri BLAISE
M. William DESORT



*Arbre de Noël
des enfants*



Illuminations du village

